

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 68 FÉVRIER 2003

le monde des petits

P.2 ON PEUT CRIER «GARE»



Projet ficelé, crédits trouvés. La nouvelle gare de Houilles-Carières est sur les rails. *L'Ovillois* vous présente les premiers croquis et les plans.

P.5 RECRUTEMENTS AU DONJON



La maison de retraite médicalisée du Donjon ouvre ses portes en avril. 48 personnes doivent être embauchées pour veiller sur les 78 résidents.

P.4 LE BEL ÂGE DU JUMELAGE



Le Comité de jumelage fête les 30 ans de sa première union : celle avec Friedrichsdorf. Retour sur cette page d'histoire et programme des festivités.

TRAVAUX

GARE EN VUE

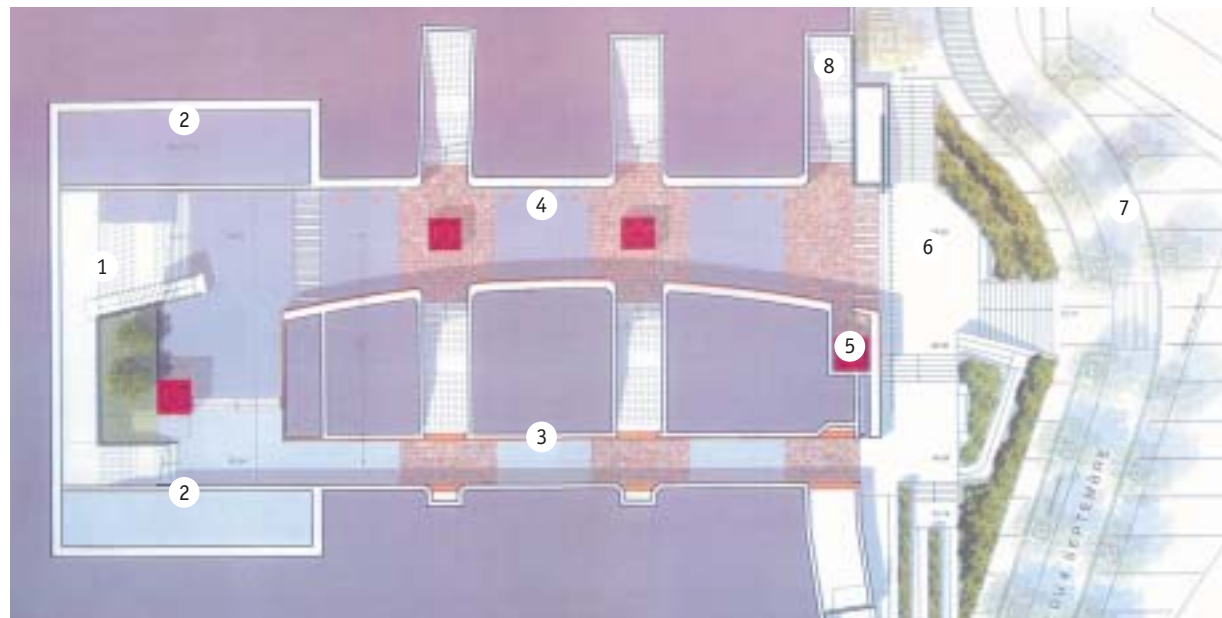
Aboutissement de longues années de négociations, le projet définitif de la future gare de Houilles-Carières a été présenté au Maire. Les travaux, qui coûteront 15 millions d'euros, commenceront en 2005.

Rue du Quatre-Septembre. La petite maison qui abrite la gare voyageurs de Houilles-Carières est bien sympathique. Mais difficile pour quelqu'un d'extérieur d'imaginer que nous sommes ici sur le site de la 4^e plus importante gare du réseau Saint-Lazare. Sur ses quais étroits, 6 millions de voyageurs transitent chaque année. Une sous-capacité dénoncée depuis de nombreuses années par les élus. La bataille pour obtenir un équipement aux dimensions plus importantes a été longue. « En 1996, se souvient le Maire, Alexandre Joly, nous avons découvert un projet peu ambitieux qui, de plus, menaçait de disparition le passage public sous les voies. Nous avons donc demandé à la SNCF de réfléchir à un projet avec deux souterrains : l'un public pour assurer la liaison entre les différents quartiers de la ville, l'autre destiné uni-

L'entrée de la gare, côté rue du Quatre-Septembre.

quement aux usagers de la gare. » Ajoutez à cela la problématique de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'empilement des procédures au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles réglementations, les difficultés politiques au sein de l'un des principaux financeurs (la région Ile-de-France), une facture qui a été multipliée par 10 pour aboutir à la coquette somme de 15 millions d'euros,

on comprend mieux les raisons pour lesquelles le dossier a mis plusieurs années à aboutir. En décembre 2000, la Région débloquait un million d'euros pour les études qui donnaient naissance au projet actuel et les premiers travaux. « Aujourd'hui la programmation des travaux est fixée et le financement est trouvé », se réjouit le Maire. Ce qui ne veut malheureusement pas dire que l'on pourra applaudir le premier coup de pioche demain. En effet, les études à mener sont encore nombreuses. D'autre part, les travaux sont d'une telle ampleur qu'ils nécessiteront la neutralisation complète de la gare de Houilles certains week-ends, influant sur l'ensemble du trafic ferroviaire de l'ouest de l'Ile-de-France. Cela doit se prévoir plusieurs années à l'avance. La SNCF s'est donc engagée à mettre le site en chantier à partir de 2005 (2004 pour le bureau voyageurs). Les usagers vont donc devoir s'armer encore d'un peu de patience. Mais le projet, qui changera complètement le confort d'utilisation de leur gare, est sur les bons rails. ■



1. Sortie rue Robespierre
2. Immeuble de bureaux
3. Passage souterrain public (passage actuel)
4. Passage souterrain réservé aux usagers (nouveau passage à créer)
5. Accès personnes à mobilité réduite (quatre au total)
6. Esplanade
7. Rue du Quatre-Septembre (nouveau tracé)
8. Accès aux voies

SPECTACLE

I'M JUST A RIGOLO !

Ça bouge et ça balance, ça vous pousse à la danse ! Le jazz-band Les Gigolos vous invitent à la fête. Ambiance !

Le pied qui bat la mesure, les doigts qui claquent sans prévenir, on se met à siffler et à se déhancher avec conviction : c'est l'effet Gigolos ! Cet orchestre, dont le nom est tiré du célèbre morceau *Just a Gigolo* de Louis Prima, a fait plusieurs fois le tour de l'Europe. Et toujours sous les vivas de spectateurs conquis. Qu'ils se produisent en première partie de Michel Leeb ou dans le cadre de festivals de renommée internationale (Juan-les-pins, Zurich, etc.), qu'ils soient cuivre, contrebassiste, guitariste ou pianiste, chacun des sept musiciens-chanteurs donne la

pleine mesure de son talent sur des standards très Nouvelle-Orléans. Proposée par le Comité des fêtes, c'est une véritable cure d'humour et de vitalité à laquelle petits et grands sont conviés. ■

C.S.

Concert des Gigolos
à l'Espace Ostermeyer
le samedi 22 février, à 20h30.
Tarif unique : 12 €.
Billets en vente au Service
culturel, à l'ACAH, au Tabac de la
mairie, à la Renaissance.



Les Gigolos : attention, ça fait de l'effet !

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2002

TRAVAUX DANS LA MARMITE

Le Conseil municipal a décidé de procéder à la restructuration de la cuisine centrale.



Les cuisiniers municipaux préparent 2200 repas par jour.

Dans le cadre de l'évolution des normes relatives à la préparation des repas pour les restaurants scolaires de la Ville et afin d'obtenir la marque de salubrité pour l'agrément de la cuisine centrale, il a été décidé de procéder à des travaux de restructuration de cet équipement. Un investissement très important puisque le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 million d'euros HT. Répondant à la question d'Eric Bardin, du groupe Agir pour Houilles, sur la solution envisagée pour fournir en repas les restaurants scolaires pendant la période des travaux, Sylvie Aid, maire-adjointe déléguée à la petite enfance et à la restauration scolaire a indiqué que deux pistes étaient actuellement à l'étude : trouver à proximité un fournisseur de repas chauds ou créer une

structure sur place pour remettre à température les plats livrés en liaison froide par un fournisseur. Sylvie Aid a précisé que les services municipaux préparaient la consultation des entreprises spécialisées et reconnues capables de répondre à une demande de 2200 repas par jour. « Il serait trop complexe de monter en ville une cuisine provisoire », expliquait le Maire de son côté « C'est pour cette raison que nous nous orientons vers la solution de la livraison des repas par un prestataire extérieur, après avis des services vétérinaires. »

La durée de la période d'indisponibilité de la cuisine centrale est évaluée à six mois. ■

URBANISME

ZAC GARE : MODIFICATION DU PAZ

La ZAC du quartier de la gare a été créée par le Conseil municipal en janvier 1990. Le Plan d'aménagement de zone (PAZ), qui fixe de façon très précise les règles d'urbanisme à l'intérieur de cette ZAC, a été adopté en mars 1991. Depuis cette date, 686 logements, 13 locaux commerciaux et une gare routière ont été créés dans le quartier de la gare. Les options d'urbanisme retenues dans le PAZ visent à permettre l'amélioration du fonctionnement de la ville et du cadre de vie : en liaison avec le cœur de

ville, renforcer les fonctions d'échange et de transit de part et d'autre de la voie ferrée. La poursuite de l'aménagement du quartier suppose, 10 ans après l'élaboration du PAZ, quelques remaniements afin d'adapter certaines de ces dispositions à un nouveau contexte législatif et plus particulièrement aux exigences du Plan de déplacement urbain de la région Ile-de-France. La SNCF et la Région vont financer l'aménagement de l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite et

QUAND LA VILLE BOUGE

Vous découvrirez dans cet Ovillois la présentation de trois équipements importants qui intéressent tous les âges, du nourrisson au senior.

Honneur aux nouveaux venus, les petits Ovillois de 0 à 3 ans. Nous avons décidé de créer dans le quartier du Tonkin, une « crèche-appartement ». Il s'agit d'un système innovant de garde d'enfants qui nous permet de répondre plus rapidement aux besoins des familles. Et si la nouvelle mini-crèche Carnot ouvre ses portes au printemps (trois ans et demi après la décision du Conseil municipal de la créer!), il ne nous faudra que dix-huit mois pour voir se concrétiser la crèche-appartement de la rue Molière.



Autre bonne nouvelle, pour tous les actifs et les usagers du train : le projet définitif du réaménagement de la gare est fixé et les crédits sont trouvés. Six ans d'après négociations, mais aussi de collaboration fructueuse avec tous nos partenaires, nous permettent aujourd'hui de vous présenter un projet qui soit à la dimension de ce qu'est effectivement la gare de Houilles-Carières : un grand pôle d'échange emprunté par 17 000 personnes chaque jour. Enfin, parce que nos aînés sont nombreux à Houilles et qu'ils doivent parfois quitter la ville qu'ils aiment faute de solution d'hébergement adaptée à leur état de santé, nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture imminente de la maison de retraite médicalisée du Donjon, dont les travaux s'achèvent. Ajoutez à cela les 48 emplois qui seront créés dans notre ville avec cet équipement, vous comprendrez pourquoi l'équipe municipale a mis tout son poids dans la balance pour que ce dossier puisse aboutir.

Vous le savez, nous n'avons pas l'habitude de faire mystère des difficultés que nous rencontrons. C'est pourquoi aujourd'hui, devant la concrétisation de tant de projets importants pour notre ville, je voulais partager avec vous la joie et la confiance dans l'avenir qu'elle procure.

Bien cordialement
Le Maire, Conseiller général
Alexandre Joly

Le Plan d'aménagement de zone doit être revu, notamment pour permettre la réalisation des travaux de la nouvelle gare de Houilles-Carières.

créer un nouveau passage public souterrain, sous les voies de chemin de fer. L'actualisation du PAZ est donc nécessaire pour permettre l'aménagement des abords de la gare, afin de faciliter son accessibilité en créant des parvis et un deuxième passage souterrain favorisant les liaisons interquartiers. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé d'engager une procédure de modification du PAZ du quartier de la gare. L'enquête publique aura lieu pendant le mois de mars. ■



1973 / 2003

LA BELLE TRENTAINE DU JUMELAGE

Depuis 1973, le Comité de jumelage ouvre des horizons vers d'autres pays et d'autres cultures. Il fêtera dignement son anniversaire le 29 mars, avec un concert européen offert aux Ovillois à l'église Saint-Nicolas.

En 1973, c'est sous le signe de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande que se nouent les premiers liens entre Houilles et Friedrichsdorf. Cette année-là, le Maire de Houilles, Gisèle Bernadou, et le bourgmestre de Friedrichsdorf, Welfried Fey, signent le premier serment de jumelage. Treize ans après, la ville anglaise de Chesham rejoint les deux villes jumelées. Enfin, en 1998, à l'occasion de la célébration du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, la ville de Schœlcher (du nom du célèbre abolitionniste qui finit sa vie à Houilles) en Martinique s'unit au destin ovillois. Derrière ce tissu relationnel œuvre la dynamique Comité de jumelage, qui prépare activement les festivités de son trentenaire tout en poursuivant l'ensemble de ses activités. Le Comité participe à la plupart des grands événements qui rythment la vie ovilloise. Association fondée sur le bénévolat, elle compte cent cinquante adhérents.

Participant aux grandes manifestations ovilloises (braderie, marché de Noël, Corrida pédestre internationale, Sport en fête...), souvent en compagnie de représentants des villes jumelées, le Comité est une association transversale qui sert de relais aux autres associations locales pour les mettre en contact avec leurs homologues des villes amies. Des échanges annuels réguliers entre les trois villes européennes ont lieu en septembre sous la forme d'un week-end culturel, organisé à tour de rôle par chacune des villes (à Friedrichsdorf en 2003), et à la Pentecôte, sous la forme de rencontres inter-associatives (à Chesham en 2003). Depuis deux générations, ces rencontres ont permis aux uns et aux autres de mieux connaître et apprécier la civilisation et le mode de vie des deux grands pays voisins. Comme le souligne Dominique Levet, présidente du Comité, « à travers ces échanges, l'objectif est de participer à la vie quotidienne des familles et des villes qui nous accueillent. »



Pour faciliter le contact, le Comité propose des cours d'anglais et d'allemand tout au long de l'année. Des échanges inter-jeunes ont été mis en place avec Friedrichsdorf. Cette année, quinze à vingt jeunes passeront dix jours en Allemagne à Pâques et recevront leurs hôtes

allemands à la Toussaint. Avec Schœlcher, ce sont des échanges scolaires qui ont été initiés. Le Comité organise aussi des échanges musicaux avec la ville allemande, au cours desquels les élèves des deux conservatoires jouent ensemble. Le Comité poursuit donc une activité permanente en enrichissant les rapports entre les villes jumelées. La célébration de son trentième anniversaire sera l'occasion de fêter ce rapprochement.

La journée du samedi 29 mars regroupe l'essentiel des festivités. Après une commémoration officielle à la mairie, un concert gratuit sera offert aux Ovillois dans l'église Saint-Nicolas (17 heures). Un orchestre de chambre, dirigé par le directeur du conservatoire municipal, et des musiciens professionnels des villes jumelées interpréteront des morceaux du XVIII^e siècle. La traditionnelle soirée des adhérents clôturera cette journée placée sous le signe du jumelage. Le thème de la soirée est celui du cabaret, le même qu'il y a trente ans lorsque Houilles et Friedrichsdorf se sont unies ! ■

J.-M.M.



En offrant des arbres à Houilles suite à la tempête du siècle, les jeunes de nos villes jumelées...



...continuaient l'œuvre de leurs aînés : le 14 octobre 1973, Gisèle Bernadou, Maire de Houilles et Welfried Fey, bourgmestre de Friedrichsdorf, plantaient l'arbre du jumelage dans le parc Charles-de-Gaulle.

FRIEDRICHSDORF, ALLEMAGNE

Fondée en 1687 par des huguenots français, protestants échappant aux persécutions, Friedrichsdorf est aujourd'hui une ville de 25 000 habitants proche de Francfort. Au pied des collines du Taunus, le « village de Frédéric » se situe au cœur d'une région surnommée « le pays des pinsons », d'où son charme rural qui fait le bonheur des randonneurs.

CHESHAM, ANGLETERRE

Chesham est située à 45 kilomètres au nord-ouest de Londres, dans le Buckinghamshire, au cœur de la Green Belt (la ceinture verte) de la grande banlieue londonienne. Chesham est une ville au fort passé agricole, qui a

connu un développement industriel précoce. Cette ville de 25 000 habitants allie harmonieusement vestiges du passé et activités économiques modernes à un cadre verdoyant très agréable.

SCHŒLCHER, MARTINIQUE

L'ancien « Case-Navire » a pris le nom de Schœlcher à la mort de l'homme politique abolitionniste. À 5 kilomètres de Fort-de-France, la ville a longtemps été au cœur de

l'activité sucrière. Aujourd'hui, Schœlcher est surtout un centre administratif, universitaire, commercial et résidentiel.



TROISIÈME ÂGE

EMBAUCHES AVANT OUVERTURE

La maison de retraite médicalisée du Donjon ouvrira mi-avril. 48 personnes doivent être recrutées pour prendre soin des 78 résidents.

Le bâtiment du 44, rue Camille-Pelletan a pris un coup de baguette magique. L'ancienne clinique, fermée depuis 1998, n'est plus qu'un souvenir. Voici la maison de retraite du Donjon, qui apparaît aux Ovillois dans ses couleurs méditerranéennes. Dans un mois et demi, elle accueillera ses premiers résidents.

D'ici-là, Colette Rebattet va s'attacher au recrutement des 48 personnes qui travailleront ici. La gérante de l'établissement (qui dirige également la maison de retraite du Belvédère à Maisons-Laffitte) l'assure : « Nous prendrons en priorité des Ovillois. » La liste est donc ouverte. On recherche un directeur, des aides-soignantes et des aides médico-psychologiques diplômés, des assistantes de vie. Et puis une perle rare : un homme chargé de la maintenance et de l'entretien. Un touche-à-tout aussi doué en électricité

qu'en menuiserie, en passant par la plomberie et le jardinage.

Du côté des pensionnaires, les inscriptions sont également ouvertes. Quarante personnes, toutes ovilloises, se sont déjà pré-inscrites. La maison de retraite médicalisée a une capacité de 78 places, dont 15 réservées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Pour que chacun puisse se rendre compte des conditions d'accueil de l'établissement, des visites d'une chambre témoin seront organisées courant février. ■

Pour les demandes d'emploi, envoyer CV et lettre de motivation à SCI le Donjon, 9, square Gretry 78 600 Maisons-Laffitte.

Pour les renseignements concernant l'accueil des personnes âgées, contacter Colette Rebattet au 01 34 93 38 00.



Depuis quelques semaines, des couleurs chaudes sont apparues sur le bâtiment situé à l'angle des rues Camille-Pelletan et Edouard-Branly.

ASSOCIATION SOCIALE ET HUMANITAIRE

L'ÉPICERIE DU CŒUR

L'épicerie sociale de Houilles, l'Escale, dont le champ d'action vient de se développer vers Carrières, fait appel à des «vétérans du bénévolat», pour qui aider les autres est comme une seconde nature.

Marie-Claire, Louis et Bernard sont bénévoles à l'Escale, l'épicerie sociale de Houilles, qui vient d'étendre son influence sur Carrières. Le bénévolat et l'action caritative semblent faire naturellement partie de leur vie comme de celle de la cinquantaine de bénévoles que compte l'Escale. Louis, retraité de l'imprimerie, est passé par les Restos du Cœur avant de rejoindre l'Escale, « pour aider les autres tout simplement ». Marie-Claire, en plein ménage ce jeudi après-midi qui précède l'ouverture de l'épicerie, avait du temps à donner aux autres et a trouvé à l'épicerie une bonne ambiance. Demain, elle s'occupera de l'accueil des familles.

Car, si chaque bénévole fait bénéficier l'Escale de ses compétences particulières, ils sont tous polyvalents pour l'achat des produits frais, le rangement des stocks, le ménage, l'installation des rayons, l'accueil et l'accompagnement des familles. En effet, les bénévoles aident les « clients » à équilibrer leurs achats, à gérer leur budget, et ils proposent même des recettes de cuisine pour



varier les plaisirs. Bernard, toujours très actif, après avoir été longtemps trésorier de la Maison des jeunes, alterne les permanences avec son épouse, lui pour trier les stocks et alimenter les rayons, elle pour la vente.

Si l'Escale fonctionne grâce aux bénévoles, ses rayons sont en grande partie alimentés par les dons des Ovillois et des Carillons. Ainsi, en novembre, au cours d'une action menée dans les supermarchés de Houilles, 3,6 tonnes

de denrées ont pu être récoltées.

Christiane Lebreton, présidente de l'association, et Jeanne Göhler, vice-présidente, se réjouissent de la qualité des locaux rénovés et gracieusement prêtés par la mairie, le Centre communal d'action sociale ayant participé dès l'origine à l'aventure de l'Escale. D'ailleurs, les familles s'y sentent bien et peuvent discuter autour d'une boisson chaude avant ou après les courses, moment convivial d'échanges. On sent bien la chaleur, la discrétion et l'humanité de cet endroit, qui permet à des familles en difficulté (55 l'ont fréquenté en décembre dernier) de franchir un cap difficile à cause d'un endettement ou d'une période de chômage. Les dossiers sont présentés à l'association par des assistantes sociales du secteur et les familles ont un engagement moral afin de ne pas s'installer dans l'assistanat trop longtemps (3 mois au maximum avec possible renouvellement). Une escale avant de se remettre en route... ■

J.-M.M.

L'Escale
2, rue du Docteur-Zamenhof.
Ouvert le jeudi de 14h à 16h
et de 17h à 19h,
le vendredi de 9h à midi.

Grand format

PETITE ENFANCE

LE MONDE DES PETITS

En quelques années, la natalité à Houilles a connu une progression spectaculaire. Une tendance plutôt sympathique, qui a propulsé le secteur de la petite enfance parmi les priorités de l'équipe municipale. Il a fallu agir pour répondre à la croissance des besoins, forcément immédiats : construction de crèches collectives, ouverture de classes maternelles, création d'un véritable statut pour les assistantes maternelles municipales, recherche de solutions innovantes (avec notamment les « crèches-appartements »), moyens renforcés pour les centres de loisirs maternels.

*Chérubins farceurs
au centre de loisirs maternel*

Visite de chantier après les gelées. Les ouvriers ont pu revenir avenue Carnot pour terminer les travaux de la troisième mini-crèche, un bâtiment à l'architecture audacieuse qui accueillera 18 enfants à partir du deuxième trimestre 2003. Sylvie Aid, maire-adjointe chargée de la petite enfance, soupire : « *Nous avons joué de malchance sur ce chantier. Appels d'offres infructueux, retards dans les livraisons de matériaux, intempéries. Et pourtant, cet équipement a été voté au Conseil municipal du 24 septembre 1999 !* » Or, en matière de petite enfance, un domaine où toute prévision est impossible, la réactivité est primordiale pour satisfaire les besoins immédiats des familles. La volonté politique de créer des places de crèche est bien là mais les délais de livraison des équipements, conjugués à une hausse brutale des naissances, ont conduit l'équipe municipale à imaginer des solutions alternatives. Et c'est à la réunion des Pierrats-Tonkin du 16 janvier que le Maire a annoncé aux habitants que leur quartier venait d'être choisi pour accueillir une « crèche-appartement » dans un pavillon de la rue Molière. Un concept innovant testé par la Mairie de Paris, confrontée à une grave pénurie de places de crèche. Cette municipalité a décidé de transformer en crèches des logements lui appartenant. La Ville de Houilles a tout de suite vu les avantages d'un tel système :

- > Réduction des délais. Il a fallu trois ans et demi pour construire la mini-crèche avenue Carnot, il faudra deux fois moins de temps pour mettre aux normes le pavillon de la rue Molière. La ville est ainsi plus réactive face aux demandes.
- > Taille humaine de la structure. Une crèche-appartement ou une crèche-mai-



son sera toujours de petite taille.
> Souplesse d'utilisation : si dans quelques années la demande baisse en terme de garde d'enfants, le pavillon pourra être affecté à un autre usage alors qu'il est quasi-impossible de « recycler » une crèche.
> Eligibilité de cette structure au contrat CAF. Elle est reconnue par les financeurs malgré son caractère nouveau. Convaincus, les élus ont donc décidé d'oser une première expérience. C'est le quartier du Tonkin qui a été choisi, en grande partie parce qu'il s'agit d'un

quartier qui ne disposait jusqu'à aujourd'hui d'aucun équipement public. La Ville récolte ici les fruits de la politique de « réserve foncière » menée depuis quelques années. Elle avait fait jouer son droit de préemption il y a deux ans sur une maison mise en vente rue Molière. Son utilisation est aujourd'hui toute

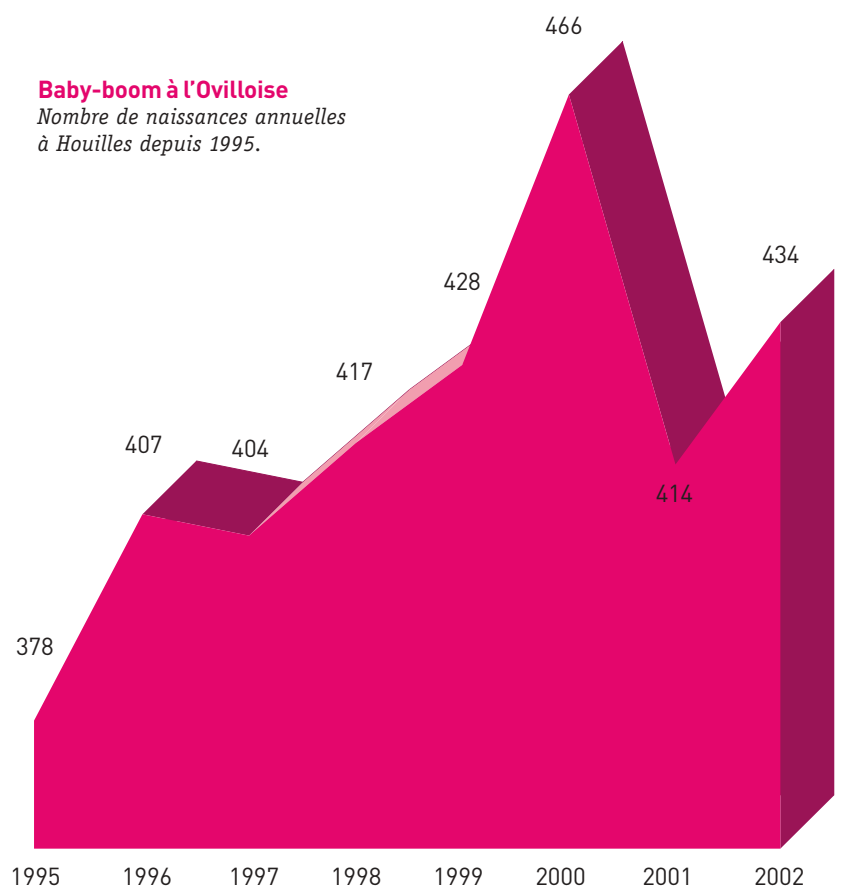
trouvée. La crèche-maison accueillera en 2004 entre 12 et 14 enfants qui profiteront d'un grand jardin avec un verger. Si elle donne entière satisfaction, l'expérience a toutes les chances d'être renouvelée ■



Sylvie Aid visite le chantier de la nouvelle mini-crèche Carnot.

Baby-boom à l'Ovilloise

Nombre de naissances annuelles à Houilles depuis 1995.



(6) l'Ovillois Février 2003

PROFESSION : PETITE ENFANCE

96 agents municipaux travaillent dans le secteur de la petite enfance.

> Le Service petite enfance chapeaute l'ensemble des intervenants. Dépendant de la direction des Affaires sociales, il est dirigé par une coordinatrice. Il compte une psychologue (niveau d'études Bac+5), qui a pour mission la prévention précoce des troubles du comportement et qui travaille avec les équipes afin que la crèche réponde aux besoins de chaque enfant. Le service compte également un secrétariat qui gère les inscriptions et l'accueil des familles.

> Dans les crèches collectives : les puéricultrices-directrices de crèche sont des infirmières ayant suivi une spécialisation en puériculture (Bac+4). Elles assument des responsabilités importantes dans les domaines du soin, de l'éducation, de la gestion et de l'encadrement des équipes. Dans ces équipes, on trouve les éducatrices de jeunes enfants (Bac+2 ou 3). Elles sont surtout axées sur la pédagogie et la psychologie. Elles forment un binôme très complémentaire avec les directrices. Les auxiliaires de puériculture sont des professionnelles de la petite enfance (niveau Seconde + une année d'études). Elles travaillent au plus près des enfants. Chacune est responsable d'un groupe. Parmi les auxiliaires, on trouve les « référentes » qui vont suivre un groupe d'enfants pendant les trois années qu'ils passent à la crèche. C'est le repère essentiel des enfants et l'interlocuteur des parents. Enfin, chaque crèche a sa propre cuisinière et des agents d'entretien au sérieux et à la conscience professionnelle irréprochables. On ne plaisante pas avec l'hygiène.

> La crèche familiale : 33 assistantes maternelles accueillent à leur domicile 80 enfants (voir le témoignage ci-contre de Cécile). Les candidates au métier d'assistante maternelle doivent en premier lieu obtenir l'agrément délivré par les services sociaux du Conseil général. Elles sont ensuite encadrées et formées par l'équipe du Service petite enfance.

Leur statut (réévalué en 2000) fait qu'elles peuvent compter, chaque mois, sur un véritable salaire (de 452 euros net par mois pour un enfant gardé à 1357 euros pour trois enfants). Elles bénéficient des avantages des agents municipaux titulaires.

« Un vrai métier »

Cécile vient d'embrasser la profession d'assistante maternelle. Depuis septembre, elle accueille la petite Jade, qu'elle garde avec sa fille Laure. « Je voulais reprendre le travail mais également élever ma fille. C'est une amie assistante maternelle qui m'a parlé du métier. Ma seule crainte était de me retrouver isolée en travaillant à domicile. En fait, ce n'est pas du tout le cas. On a vraiment l'impression de faire partie d'une équipe. L'infirmière vient régulièrement nous voir. On discute avec elle pour améliorer l'accueil et l'éveil des enfants. Il y a aussi la psychologue du Service petite enfance qui est très disponible. Je retrouve d'autres assistantes maternelles au jardin d'éveil. Je participe avec certaines à un projet musical organisé par le Conservatoire municipal. Nous apprenons la manière d'éveiller les tout-petits à la musique. Je vais également bientôt suivre la formation aux premiers secours, dispensée par les pompiers de Houilles. »

Après quatre mois de métier, Cécile ne regrette pas du tout son choix : « Je bénéficie de l'encadrement d'une équipe très dynamique, je n'ai pas de rapports financiers avec les parents. Bien entendu, c'est fatiguant car il ne s'agit pas de faire de la « garderie ». Dessins, puzzles, lecture, exercices de psychomotricité, le planning de la journée est bien rempli. Mais au final, je préserve ma qualité de vie, sans stress. Et de nos jours, c'est un luxe. »



Cécile, 32 ans, a rejoint l'équipe des assistantes maternelles municipales en septembre.

POUSSINS, LIBELLULES ET CASTORS

Les 3-6 ans sont de plus en plus nombreux à Houilles. La municipalité a donc considérablement renforcé les moyens des trois centres de loisirs maternels Piaget, Schœlcher et Kergomard. En 2000, la Ville a obtenu l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports pour transformer les garderies périscolaires Kergomard et Schœlcher en centres de loisirs, ce qui signifie des normes d'encadrement et d'organisation strictes mais aussi une hausse du budget petite enfance (579 000 euros en 2003). Un nouvel espace de 65 m² a été construit au centre Piaget. Malgré ces investisse-

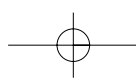
ments coûteux, les tarifs pratiqués à Houilles sont les moins onéreux du secteur. Poussins, libellules ou castors, pour chaque catégorie d'âge, des animateurs suivent les mêmes enfants tout au long de l'année. La qualité d'accueil, les activités et les sorties sont identiques pour les trois centres. Sylvie Aid, adjointe au Maire chargée de la Famille, de la Petite Enfance et de la Restauration municipale, tient à souligner que « ces centres ne sont pas des garderies », car un projet pédagogique est élaboré au début de chaque année scolaire. On s'efforce d'offrir un choix le plus large possible

d'activités : manuelles, culinaires, sportives, éducatives, musicales...

Les sorties sont organisées en fonction du nombre d'enfants prévu, des places disponibles dans le car, de la capacité d'accueil des lieux de réservation et de la météo. D'où l'importance primordiale des préinscriptions pour organiser au mieux l'activité des centres de loisirs, prévoir les effectifs et mobiliser le nombre d'éducateurs adéquat. En ce domaine comme dans bien d'autres, c'est l'appui des parents qui permet au système de bien fonctionner.

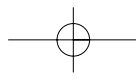
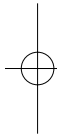
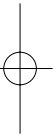


Travailler avec les petits n'est pas de tout repos mais nombreux sont les bons moments !



Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.



RÉUNION DE QUARTIER PIERRATS-TONKIN

POUR PARLER D'AVENIR

Questions d'habitants et réponses du Maire concernant les projets touchant au quartier mais aussi à l'ensemble de la Ville.



Plus de cent personnes à l'école Waterlot le 16 janvier.

Où en est le dossier de l'îlot Voltaire ?

La démolition des bâtiments va commencer cette année. Comme prévu, le Conseil général va y aménager un carrefour qui va améliorer la fluidité de la circulation sur cette partie du boulevard Jean-Jaurès.

Que va devenir la zone Sarrazin ?

L'un des objectifs du Plan d'occupation des sols, mis en place lors de notre précédent mandat, était d'éviter une spéculation foncière qui transforme les zones d'activité économique, dont la ville manque cruellement, en zones pavillonnaires. Le terrain dit « Sarrazin » est et restera donc un espace voué aux entreprises. Mais ce terrain ne nous appartient pas. C'est au propriétaire de le valoriser. De notre côté, nous avons pris les dispositions permet-

tant une cohabitation habitat/entreprises harmonieuse : hauteur limitée des bâtiments, écrans verts...

Quels sont les projets prévus pour éviter les inondations dans notre quartier ?

Nous portons un projet très ambitieux au niveau intercommunal de remise à niveau de l'ensemble du réseau d'assainissement. Cela signifie l'engagement de sommes considérables, plus de 15 millions d'euros en tout. Les études que nous avons menées ont permis de trouver une solution technique pour soulager le réseau de votre quartier. Il consiste à installer un collecteur à haut débit, bien en amont, sous la rue Gabriel-Péri. Ce lourd chantier nous

obligera à éventrer cette rue qui est au cœur de Houilles, mais il faut le faire. Nous étions prêts à commencer l'été prochain mais nous venons d'apprendre que le principal bailleur de fonds, l'Agence de l'Eau, voulait reporter cette opération. Vous le savez, dans tous les domaines, l'heure est aux restrictions budgétaires. Nous en faisons les frais, malheureusement, sur cette opération qui nous tient à cœur mais que nous devons donc reporter.

La ville a acquis une propriété rue

Molière, que comptez-vous en faire ?

Nous avons décidé d'y installer une « crèche-appartement » qui accueillera entre 12 et 14 enfants. Elle devrait ouvrir ses portes dans 18 mois. C'est la première fois que le quartier du Tonkin se voit doter d'un équipement public. (Voir sur ce sujet l'article p.6/7) ■

EN BREF

LE CHARME UN PEU MODESTE

Nous annonçons le mois dernier la plantation de charmes marcescents d'une taille de 1,50m rue du M^{al} Mounoury. Faute de frappe ont dû se dire avec raison les riverains en voyant le Service espaces verts à l'œuvre. Les arbres en question mesurent en effet 4,50 m. ■

COLLECTE SÉLECTIVE

COMMENT LES EMBALLAGES SONT-ILS TRAITÉS ?

Le verre est directement acheminé chez un traiteur de verre qui fabrique de nouvelles bouteilles. Une bouteille sur deux, vendue dans le commerce, est fabriquée avec du verre recyclé. Les autres emballages sont apportés dans un centre de tri où des machines et des hommes séparent les matériaux. Une fois triés, les emballages sont conditionnés sous forme de balles et transportés jusqu'aux industries de recyclage. Ils sont transformés et entrent dans la composition de nouveaux objets. ■



TRIBUNE LIBRE

Le mensuel de la Ville s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les groupes composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

EN FLÂNANT SUR NOS BOULEVARDS

La circulation à Houilles, qu'elle soit « douce » ou automobile, fait beaucoup parler nos concitoyens. Depuis près d'un an, les entreprises de BTP s'activent :

1) Bd E.-Zola : les travaux qui s'étendent du carrefour des Blanches à la limite de Bezons prévoient une circulation automobile sur une file dans chaque sens avec un terre-plain central d'une vingtaine de centimètres de haut.

Deux conséquences sont immédiates :

> L'une, le matin en direction du Pont de Bezons et le soir dans l'autre sens, la file de voitures est 2 fois plus longue qu'auparavant ! La traversée ou l'accès du boulevard par les rues adjacentes s'en trouve très difficile.

> L'autre, le moindre véhicule immobilisé pour quelque cause que ce soit, bloque irrémédiablement la circulation : les ambulances et les voitures de pompiers se trouvent ainsi piégées !

Quelques places de stationnement ont été aménagées : elles sont exiguës, réclament une bonne maîtrise du « créneau » et pendant la manœuvre la circulation est à nouveau bloquée !... Pourquoi ne pas avoir retenu le même principe d'aménagement que pour la partie Sartrouville/Carrefour des Blanches où la circulation reste fluide et le stationnement relativement aisé ?

2) Bd J.-Jaurès : d'imposantes jardinières en pavés de granit ont été installées sur les trottoirs, entraînant une forte réduction pour les piétons de leur espace de passage ; si l'intention d'empêcher le stationnement sauvage sur les trottoirs et d'améliorer l'aspect du boulevard est tout à fait louable, pourquoi un tel surcroît dimensionnel ? Comment ne pas être effrayé si un automobiliste ou un motocycliste venait à percuter une des arêtes vives de ces jardinières postées à 15 cm de la chaussée. Sécuriser la circulation automobile et embellir les grands axes sont essentiels pour notre ville, mais cela ne doit pas se faire aux dépens des besoins et de la sécurité des riverains. C'est l'avis unanime des Ovillois qui nous ont entretenus de ce sujet.

En avant pour Houilles / Majorité présidentielle
Bernard Duclos, Marie-Michèle Hamon

Permanence : tous les lundis Salle Marceau 18 h 30 / 20 h, Tél. : 06 18 06 03 02

LE J.J.B.N., VOUS CONNAISSEZ ?

C'est le Joly Journal des Bonnes Nouvelles !

Et c'est vrai : L'Ovillois est un joli journal !

Mais comme l'indique l'enquête de lectorat faite début 2002 vous pensez majoritairement que ce journal « ne parle que de ce qui va bien » et qu'il propose une information édulcorée. Vous pensez aussi qu'il informe plus sur ce qui s'est passé que sur les projets municipaux sur lesquels vous aimeriez pouvoir vous exprimer avant leur réalisation.

Comme vous, le Conseil municipal est souvent mis devant le fait accompli.

Exemple (répété chaque année) : le Débat d'Orientation Budgétaire. Obligation légale, il a pour but de permettre un vrai débat sur l'avenir de la commune, les grandes orientations et leur impact sur les finances. Mais dans la note distribuée dernièrement aux élus pour préparer ce débat, la rubrique « principales orientations du budget » ne comporte pas une ligne sur des projets concrets. Monsieur Joly et ses adjoints n'auraient-ils aucun projet ? Certes non ! Il y a là un choix : retenir l'information, escamoter le débat en le réduisant à une discussion comptable, et contrôler totalement la médiatisation des projets.

Mécontents de ces pratiques, nous nous efforçons d'arracher des espaces de débat, de parole. Arracher, car si M. Joly ne cesse de se présenter comme un grand démocrate, ce n'est qu'après sept années d'efforts et grâce à la loi sur la démocratie de proximité (votée par le gouvernement Jospin), que nous avons obtenu une permanence, un droit d'expression dans chaque numéro de L'Ovillois, et peut-être bientôt de modestes indemnités qui nous donneront les moyens de communiquer directement avec vous.

À vous, maintenant, de faire vivre la démocratie, en venant nous rencontrer pour nous faire part de vos préoccupations (logement, emploi, sécurité, loisirs, etc.) que nous relaierons en Conseil municipal.

Nous ajoutons à nos vœux traditionnels et sincères pour tous les Ovillois, celui d'une véritable démocratie locale.

Claude Boivin, Nicole Trézières, Jean Goze, Éric Bardin, Éric Prévost ;
Groupe Agir Pour Houilles (opposition de gauche)
Permanence salle Marceau, samedi de 10 h à 11 h 30.
Tél. : 06 19 45 08 19, AgirPourHouilles@free.fr

Le village

JEUNESSE

UNE JOURNÉE SOUS LES DRAPEAUX

La Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) est une étape de la vie citoyenne pour les nouvelles générations. Nous avons suivi Anne, Silvan, Laurie et Neal, quatre jeunes Ovillois, pendant cette journée.

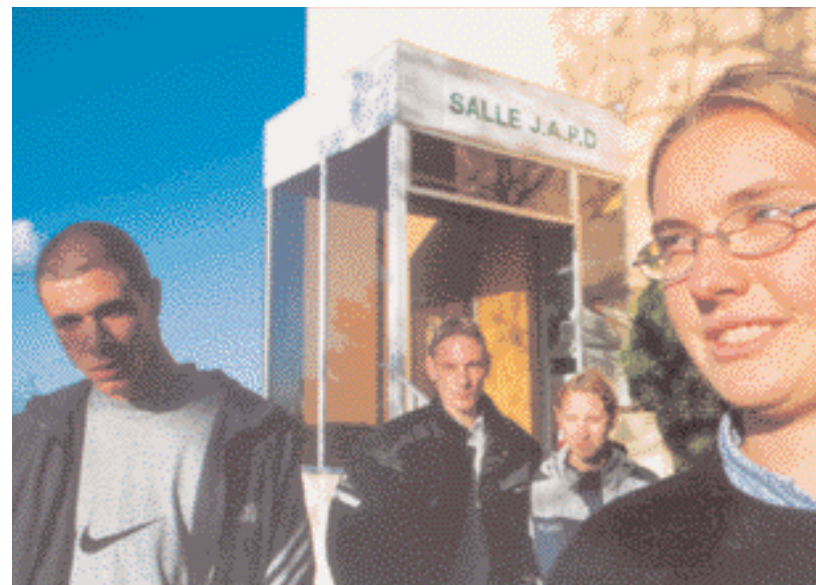
Neuf heures devant l'entrée du Centre Commandant-Millé de Houilles. Anne, Silvan, Laurie et Neal sont à l'heure. Ils ne vont pas en cours aujourd'hui mais ils ont une excuse en béton : ils sont convoqués pour la Journée d'appel et de préparation à la défense ! Une trentaine de jeunes, venus de toute la région, est accueillie par le personnel, civil et militaire, du Bureau du service national de Versailles.

Depuis la suspension du service militaire (il peut être rétabli en cas de nécessité pour tous les jeunes jusqu'à 25 ans), la JAPD est le dernier lien entre l'armée et les citoyens. C'est aussi le seul moment où l'État dispose de toute une classe d'âge. Des tests permettent de déterminer, par exemple, le taux d'illettrisme. Si un jeune en difficulté est repéré à travers les tests, on lui propose séance tenante un entretien. « Nous sommes là pour leur dire que

tout n'est pas fichu », explique le lieutenant de vaisseau Bernheim, « nous les orientons vers les structures qui vont pouvoir les aider. »

Mais ce jour-là, aucun jeune n'aura été détecté comme « en difficulté ». La journée va passer vite pour les participants. L'ordre du jour est assez chargé : instruction civique, devoir de mémoire, débat sur la citoyenneté, présentation de l'armée et de ses missions, tests et questionnaires. Bien entendu, l'armée profite de l'occasion pour faire passer des messages : « Un père de famille souscrit une assurance pour protéger sa famille et ses biens. De la même manière, le pays s'assure en se dotant d'une armée. » Et puis, même si le recrutement n'est pas l'objectif de la JAPD, un module est consacré à la présentation des métiers de la Défense nationale.

À l'aide de documents audiovisuels, les animateurs de



Quatre Ovillois découvrent la réalité de la Défense nationale.

cette journée, un officier de réserve et un sous-officier d'active, dirigent les débats avec un plaisir évident : « C'est très enrichissant et rafraîchissant de passer une journée avec ces jeunes, d'entendre leur point de vue sur les sujets que nous abordons. » Nos quatre Ovillois sont plutôt contents de leur journée. Ils sont presque surpris d'avoir constaté que les militaires étaient des personnes « normales et accessibles » ! « Ils sont agréables, témoigne Anne, ils s'adressent à nous avec beaucoup de respect. » Silvan et Laurie retiendront « l'importance de l'armée. On a besoin d'elle parce qu'on est vulnérables. » Neal, le plus âgé, est plus mitigé : « Je n'ai pas appris grand-chose. La plupart des sujets abordés sont au programme de Terminale. Mais c'est un moment plutôt cool et puis on est passé de un an à une journée, alors, il ne faut pas se plaindre ! »

Aucun des 30 participants à cette session ne boude son plaisir quand il reçoit son certificat de participation. Un joli document tricolore qu'ils conserveront soigneusement. En effet, celui-ci sera obligatoirement demandé pour nombre de démarches ultérieures : inscriptions à l'université ou à l'examen du permis de conduire. ■

JAPD : Faites-vous recenser en mairie l'année de vos 16 ans.

MÉLANIE EUDE

CITOYENNE MÉLANIE



Le Conseil municipal de jeunes est un révélateur de personnalités. Ainsi, depuis qu'elle est élue, Mélanie Eude, remue ciel et terre avec ses six camarades pour faire aboutir le projet de leur commission « Ciné H » : la réalisation d'un film sur l'histoire de Houilles. Mélanie a été élue il y a un an avec la création d'un cinéma dans son programme. « J'ai vite compris que ça coûterait vraiment trop cher alors je me suis dit : si on ne fait pas de cinéma, on peut faire un film ! » Chaque mercredi, avec plusieurs de ses camarades, elle épluche les documents que lui préparent le Service des archives de la Mairie. Mais la grande affaire sera de rencontrer de très anciens Ovillois pour leur faire raconter comment c'était « avant ». Pour la partie technique, elle a suivi un stage de réalisation audiovisuelle avec les artistes du collectif « À part ça » qui collaborent au projet *Pères et Repères*. En tout cas, Mélanie est très heureuse

« Rien ne nous empêche de mettre notre grain de sel ! »

de participer à la vie de Houilles. C'est son grand-père, citoyen très actif de son village de Bretagne, qui lui a donné le virus. Rejoindre le CMJ a été pour elle une démarche naturelle : « J'ai vu ce qu'avaient fait les CMJ précédents : Graines ovilloises, la rampe de roller dans le parc, le journal Scribe. J'ai trouvé ça super alors je me suis présentée aux élections. » En travaillant au sein du CMJ, elle s'est trouvée confrontée aux réalités : « Les gens se plaignent de ceci ou de cela mais ils ne se rendent pas compte de la difficulté de faire fonctionner une ville, de mener à bien des projets. » Alors, elle sait bien qu'elle ne pourra, du haut de ses 12 ans, soulever les montagnes mais elle ajoute, avec un sourire malicieux : « Rien ne nous empêche de mettre notre grain de sel ». ■

MARIE-ANNE RÉTHORET-MÉLIN

LA CROIX ET LA MANIÈRE

Elle se présente plutôt comme une « bricoleuse » que comme une artiste. « Depuis toute petite, je dessine et j'assemble », avoue-t-elle. Pourtant, Marie-Anne Réthoret-Mélin est une vraie créatrice, styliste du point de croix (point de broderie qui consiste à croiser un fil sur une trame), attentive aux modes et lançant les tendances dans les différents magazines spécialisés où elle envoie ses dessins et pour les collections DMC, la grande marque textile. Après une formation initiale aux Beaux-Arts et une spécialisation en architecture intérieure et extérieure, Marie-Anne travaille comme illustratrice indépendante dans le secteur du papier peint. Elle se met au point de croix tout en continuant à créer de petits objets : embrasses, poupées, magnets, pêle-mêle, tapis d'éveil, abécédaires... Son imagination et sa fraîcheur séduisent les lecteurs et DMC car elle n'hésite pas à proposer l'utilisation d'autres matériaux que ceux traditionnellement utilisés en broderie, comme du raphia brodé par exemple. « J'essaie de présenter des choses faciles et rapides à faire », indique-t-elle tout en laissant l'entière latitude aux lecteurs de construire et de bricoler par eux-mêmes dans un harmonieux mélange de points et de matériaux. Sa notoriété a amené Marie-Anne à par-

ticiper à un livre collectif de broderie sur le thème de l'ours. Les éditions Mango (collection Carnet de point de croix) lui ont fait confiance pour un livre personnel sur le thème des fruits et légumes, paru à la fin de l'année dernière, puis pour un second sur les célébrations et cérémonies, paru en janvier. Avec sa voix de petite fille, Marie-Anne continue à jouer avec les rêves colorés de notre enfance. ■

J.-M.M.

« Depuis toute petite, je dessine et j'assemble. »



CONCERT

FANFARONS FUNKY

Le 1^{er} mars prochain, «Ceux qui marchent debout» passeront par l'Espace Ostermeyer. Et en rythme !

« **L**a plus énergique des fanfares françaises », rien de moins. La réputation de «Ceux qui marchent debout» — leur nom est issu de la bande dessinée Rahan — s'est construite sur scène, au gré de concerts trépidants. Qu'ils s'expriment dans un rocksteady jamais ou des skas endiablés, personne ne résiste à leurs rythmes funkys. Ces musiciens qui puisent leur inspiration chez James Brown ou dans leurs tournées marathons (plus de 130 dates par an, des détours par Cuba entre autres) ont une volonté de fer : ils tiennent notamment à l'autoproduction de leurs disques ! À l'énergie et à l'indépendance donc. Les absents auront vraiment tort parce que ça va chauffer... D'autant que la première partie du concert ne sera pas en reste en termes d'ambiance. Le groupe Mahzet', venu de Cergy, est une formation qui monte. Ces conquistadors de la scène ont



déjà assuré les premières parties de Mano Solo. Avec leur musique à la croisée de Noir Désir et de Zebda, leur fraîcheur et leur humour, les sept musiciens forment indiscutablement une jeune pousse prometteuse de la scène rock française. À voir avant que tout le monde ne les ait vus ! ■

C.S.

Ceux qui marchent debout,
à l'Espace Ostermeyer,
le 1^{er} mars, à 20 h 30.
Première partie Mahzet'.
Tarifs : 12€ et 8€,
réservation au 01 30 86 33 80.

RAPPEL

VITE AU BAL !

Samedi 1^{er} février, Jean-François Vrod, l'un des meilleurs interprètes du violon traditionnel français, invite les Ovillois à un concert suivi d'un bal où l'on pourra s'initier aux bourrées auvergnates ou aux danses limousines. ■

De mémoire de violon, Jean-François Vrod,
samedi 1^{er} février à 20 h 30,
Le Triplex, tarifs : 8€ et 5€.

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque adulte : concours littéraire

Dans le cadre de l'opération Pères et Repères, la bibliothèque Jules-Verne a lancé un concours littéraire. Il vous reste quelques jours pour y participer. En cinq pages au maximum, il faut parler de lui : père vivant, père absent. Chacun a, au fond du cœur, une anecdote, un souvenir à raconter, une lettre à lui écrire. Dépôt des textes : le vendredi 7 février.

Bibliothèque jeunesse

Des histoires pour mon bébé

5^e séance : samedi 8 février à 10 h. Entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09 à partir du 28 janvier.

Les contes du mercredi

Conte des tout-petits : (3 ans) à 10 h 55, (4/5 ans) à 11 h 15 le mercredi 26 février (6/10 ans) à 10 h 30 le mercredi 5 février.

L'Heure magique

Contes africains : samedi 8 février à 15 h 15 pour les enfants à partir de 7 ans. Avec ses percussions, le conteur Georges M'Boussi transporte les enfants au cœur des grands espaces africains par le rythme des chants et des danses. Entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09 à partir du 28 janvier. ■

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

LÉGENDES
DU PAYS ZEN

Fil Invisible, spectacle fascinant, présente quatre contes japonais ancestraux liés par un même idéal : l'amour.

Lanternes de papier et boîtes énigmatiques : dans un décor minimaliste d'inspiration nipponne, deux femmes racontent. Plus exactement, elles jouent quatre histoires tout droit venues d'un Japon ancien aux valeurs intemporelles. Evoluant dans un style qui mêle les arts scéniques traditionnels extrême-orientaux et des techniques plus contemporaines, elles interprètent quatre récits initiatiques : *La Fontaine de jouvence*, *Le Miroir*, *Le Royaume des chats* et *L'Arbre reconnaissant*. Ces récits, entrecoupés par de courts poèmes, avec l'amour au centre des préoccupations des personnages, saisissent l'auditoire, du plus jeune spectateur au plus endurci. Les comédiennes de la compagnie Lili Böm, soutenues par deux marionnettes de papier à qui elles prêtent vie, expriment ainsi les difficultés de la quête de la sagesse. L'envoûtement, le dépaysement que procurent ces légendes sont complets. Un voyage à faire en famille. Avec passion. ■

C.S.

Le Fil invisible, samedi 1^{er} mars à 15h.
Le Triplex, à partir de 6 ans, durée : 1h,
tarifs : 5€ et 2,5€.
Réservation au 01 30 86 33 82.

Samedi 1^{er}
Bal traditionnel
Voir ci-dessous

Mercredi 5
Conférence audiovisuelle :
La Loire sauvage
Voir ci-dessous

Les contes du mercredi
Voir ci-dessous

Samedi 8
Contes africains
Voir ci-dessous

Samedi 22
Les Gigolos
Voir p 2

Mercredi 26
Les contes du mercredi
Voir ci-dessous

CONFÉRENCE

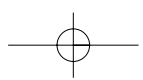
LA LOIRE SAUVAGE

La Loire naît libre et sauvage, sans savoir combien sera long le chemin. Elle est partagée entre la crainte de perdre sa liberté et la fierté de rendre de grands services. Émue par l'histoire des hommes, elle accepte leur présence, son cours se fait paisible, peu à peu elle devient sereine. La conférence audiovisuelle présentée par Bernard Peyrol est une approche un peu romancée du plus long fleuve français, qui emmènera le spectateur depuis sa source jusqu'au terme de son voyage. ■

Mercredi 5 février
à 15 h 30 et 19 h 30,
Le Triplex, entrée : 5€.

Femmes de chair et de papier
font naître une intense émotion.





Faits et gestes

LE FILM DE LA 31^e CORRIDA



Dans le marché couvert, les bénévoles de l'organisation distribuent les dossards.



C'est parti. Plus de 1000 athlètes dans l'avenue Carnot pour la course populaire.



Dans la course des as, le Kényan Sammy Kipketer règle au sprint le cas de son compatriote Paul Kosgei.



Maryse Ewanje-Epée, marraine de la 31^e Corrida, s'improvise intervieweuse du vainqueur.



Chaîne humaine pour retenir les coureurs massés sur la ligne de départ de la course populaire.



Comme de coutume, un grand feu d'artifice clôture la fête. Rendez-vous le 28 décembre 2003 pour la 32^e édition.

CARNET



Matthieu, 1^{er} bébé du mois de décembre.

Naissances

décembre 2002

Matthieu Lerouge
Axelle Hauterville
Valentin Wellenstein
Lucas Munerot
Thibault Vadon
Théo De Oliveira
Léana Barrias Guedes
Inès Chaouki
Juliette Barré
Titouan Vetier
Noé Patry
Eteban Corino
Lucas Davaud
Lucas Chapuy
Lucas Adjanhoun

Yanis De Jesus Neves
Margaux Dusendschön
Romane Mondoulet
Léna Basile
Elodie Chaussade
Chloris Seure
Léa Bourhis
Khiara Rivoiron
Lola Decourt
Lou Ackermann
Alexia Cambon
Mathilde Gérard
Johane Findrama
Julien Varupenne
Gabrielle De Falchi
Emilie Coquempot
Théo Morosoff

Chaïmaa Rmiche
Mariana Soares
Louis Reynaud
Anaïs Coelho
Diego De Sousa
Axelle Gleyen
Octobre (suite)
Marion Dubois

Mariages

décembre 2002

Nicolas Carvalho et Nathalie Anciaux,
Adrien Deny et Jacqueline Moreau,
Mutaz Hashim et Riham Salah Eldeen Abdalla,
Patrick Lempereur et Sophie Guivarc'h,
Jean-Pierre Maire et Michelle Moret

Décès

décembre 2002

Pierre Bayard,
Germaine Beaugrand (veuve Chevalier),
Gilles Boulanger,
Roger Germaine,
Blanche Perrin (veuve Peguin),
Juliette Aucouturier (veuve Boutry),
Marceau Buisson,
Maria Coelho (veuve Da Cunha Faria),
Désiré Girardin,
Françoise Laffay (épouse Thibout d'Anésy),
Marthe Leplang (veuve Hennegrave),
Joseph Michel,
Georgette Morin,
Félix Pinet,
Marie Zoppis (veuve Forestier).

HUILLES EN MANTEAU BLANC



De mémoire d'Ovillois cela faisait bien longtemps que l'on n'avait pas eu neige aussi abondante. Pendant que les petits faisaient des bonhommes avec la poudreuse, les grands, ceux de la voirie, travaillaient dur pour déneiger les rues (on rappellera que le déneigement des trottoirs est de la responsabilité des riverains). En un week-end, les agents communaux ont utilisé 23 tonnes de sel pour sécuriser la voirie.

GALETTE ET RÉPUBLIQUE

Les artisans-boulangers de Houilles ont invité les élus locaux et les responsables associatifs à se retrouver autour d'une galette des rois (fabriquée par MM. Lemaire et Boé cette année) et montré ainsi leur savoir-faire. Un savoir-faire reconnu bien au-delà des frontières de la ville puisque l'un d'entre eux (M. Sabelle) a eu l'honneur de créer la galette destinée à un aéroport d'ambassadeurs européens invités par l'Assemblée nationale.



Directeur de la publication : Alexandre Joly /
Responsable de la rédaction : Alexandrine Auville /
Rédacteur en chef : Vincent Girard / Assistante de rédaction : Michèle Malétras /
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Lionel Pagès, Look photos /
Correcteur : Eric Dally / Ont collaboré à ce numéro : Jean-Michel Masqué,
Christophe Soresto / Illustrations : Albert / Tirage : 15 000 exemplaires /
Impression : Actis / Distribution : AGDP / ISSN : 0183-0880 /
Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 - 78805 Houilles Cedex /
Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr

